

A l'attention des parents d'élèves  
usagers de la restauration scolaire

**Dossier suivi par :**

Pôle Education Périscolaire et Jeunesse  
☎ : 04 76 50 47 28  
mél : [accueil.periscolaire@ville-voreppe.fr](mailto:accueil.periscolaire@ville-voreppe.fr)  
JG/SC/SR/CIG/TS. 30565

Voreppe, le 23 Novembre 2023



Madame, Monsieur,

Le marché de fourniture et livraison de repas des 4 restaurants scolaires de Voreppe arrivera à échéance le 31 décembre 2023.

Dans cette perspective la collectivité a travaillé à l'appui des différents retours d'expérience des enfants et des parents délégués sur un cahier des charges axé sur la qualité des produits et des prestations au bénéfice de nos jeunes voreppins.

Cela se traduit concrètement par :

- le respect de la loi Egalim : présence d'une composante BIO par jour, présences des labels (AOP, AOC, label rouge...)
- l'exigence de fraîcheur, saisonnalité et maturité des produits
- des approvisionnements des produits en local et favorisant les circuits courts

Après analyse des différentes candidatures du marché, nous avons le plaisir de vous informer que la Société Trait'Alpes a été retenue.

La société Trait'Alpes, créée en 1988, est une entreprise familiale basée à Saint Martin Le Vinoux. Elle assurera la fourniture et livraison de repas sur Voreppe à compter du 8 janvier 2024. Nos équipes travaillent actuellement à la mise en place opérationnelle de ce nouveau marché.

Il est important de préciser qu'au-delà des augmentations générales rencontrées sur les marchés de la restauration, ce changement de prestataire entraînera une hausse des dépenses pour la collectivité à hauteur de 20% dans un contexte de rigueur budgétaire fort.

Hôtel de Ville  
1 place Charles de Gaulle  
CS 40147  
38341 Voreppe cedex

Tél 04 76 50 47 47  
Fax 04 76 50 47 48

[voreppe@ville-voreppe.fr](mailto:voreppe@ville-voreppe.fr)  
<https://www.voreppe.fr>

@voreppe

 @VoreppeOfficiel

Pour autant, les tarifs ayant déjà fait l'objet d'une augmentation au titre de l'année scolaire 2023/2024, nous avons décidé d'absorber pleinement cette augmentation jusqu'à la fin de l'année scolaire. En revanche, il a été demandé aux services de travailler une nouvelle tarification pour 2024/2025 en veillant à appliquer un taux d'effort équilibré entre les familles et la collectivité.

La prochaine commission restauration qui se déroulera le mardi 30 janvier 2024 à 18 h 00 sera l'occasion de présenter aux parents délégués présents le nouveau prestataire.

Nous espérons que cette nouvelle collaboration avec Trait'Alpes apportera de nouvelles propositions gustatives dans les assiettes de vos enfants, et un plaisir à déjeuner au sein de nos restaurants scolaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Sandrine CARBONARI



Conseillère municipale  
déléguée au périscolaire

Jérôme GUSSY



Adjoint à l'éducation